



Mention pour récupérer la tva

Par **elisabetht**, le **27/10/2009** à **11:06**

Bonjour,

Je suis assujettie à la TVA, mon fournisseur établi en France n'est pas assujetti.

Est-ce qu'il doit indiquer une mention spéciale sur sa facture pour que je récupère la TVA ?

Merci d'avance

Cordialement

Par **xynezia**, le **04/11/2009** à **12:24**

Bonjour,

s'il n'est pas assujetti à la TVA vous ne pouvez pas la récupérer car il n'y en a pas.

Il doit mentionner le motif de non assujettissement sur sa facture

Cordialement